ID: 057-245700695-20230502-A2023_08-AI



ARRETE DU PRESIDENT Nº 2023-08

Portant délégation de signature pour les bons de commande

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment de l'article L. 5211-9,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'arrêté du Président n° 2022-08 en date du 9 mai 2022 portant délégation de signature pour les bons de commande compris entre 0,00 € H.T. et 200 € H.T., au Directeur Général des Services, au Directeur Général des Services Techniques et aux Directeurs de Pôle,

Considérant qu'il s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement de l'administration locale de mettre à jour les délégations de signature pour les bons de commande compris entre 0,00 € H.T. et 200 € H.T., compte tenu des mouvements de personnels intervenus au sein de la Direction de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

ARRETE

L'arrêté du Président n° 2022-08 en date du 9 mai 2022 est rapporté.

Article 2:

Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature pour les bons de commande compris entre 0,00 € H.T. et 200 € H.T. aux agents territoriaux ci-après désignés, à compter du 1er mai 2023. Cette délégation est générale pour le Directeur Général des Services et le Directeur des Services Techniques et s'entend par pôle de compétence pour les Directeurs de pôle.

NOM	Prénom	Grade	Fonction	notifié le	signature
HAUDOT	Olivier	Samulaine de la composição de la composi	Directeur Général des Services	22/09/2023	1:
HERBER	Thomas	Arannaras Saineimietas	Directeur des Services Techniques	22 10512023	NA
LHOTTE	Philippe	Atamadalapuinaipai	Directeur du Pôle Moyens et Ressources	Worts	
FROEHLICHER	Mathieu	territorial	Directeur du Pôle Environnement	22/05/223	4
JOB	Floriane Marielle	Zintendośpianiani po	Directrice du Pôle sectoriel		V /
RESANO-	Amandine	Angenius	Directrice du Pôle		
GARCIA		formitals.	travaux, Bâtiments, Assainissement	22 105 / 2023	

Envoyé en préfecture le 16/05/2023 Reçu en préfecture le 16/05/2023 Publié le

ID::057-245700695-20230502-A2023_08-AI

ROLLET	Maïté	Attaché territorial	Directrice du Pole		
			Développement	221 5 122	0.00
			territorial et	22/05/23	-KOH
			Aménagement du		
		(a) (b) 1	territoire		

Cette délégation est accordée dans les cas où le besoin est caractérisé et avéré urgent c'est-à-dire pouvant provoquer une discontinuité du service public, et qu'à ce titre elle reste exceptionnelle.

Article 3:

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 4:

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont l'ampliation sera transmise :

- aux responsables de service de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs
- à Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable
- à Monsieur le Représentant de l'Etat

Fait à Cattenom 2 mai 2023 Le Président,

Michel PAQUET

ARRêles | Reublication seu le vite de la CCCE, le 05 ADUI 2024